

De : Anne-Marie Carlier

Envoyé : samedi 10 juin 2023 19:19

À : Mairie PLOERMEL <mairie@ploermel.bzh>

Objet : enquête publique DIRO - projet d'aménagement de l'échangeur Saint-Antoine

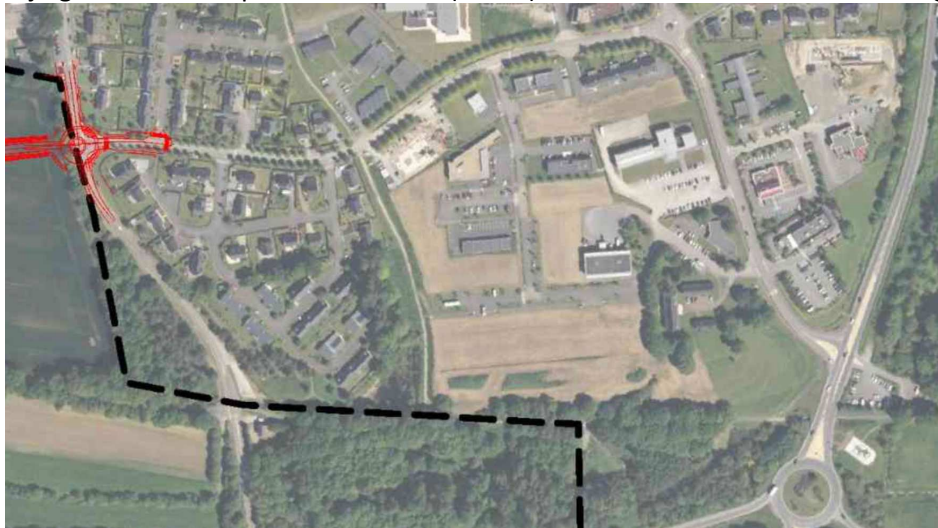
A l'attention du Commissaire enquêteur

Pour faire suite à la consultation du dossier, je souhaite insister sur l'impact que le projet risque d'avoir sur le trafic routier et que la MRAe a souligné sous le résumé suivant :

Il doit mieux documenter les difficultés de trafic constatées au droit de l'échangeur de Saint-Antoine et compléter l'analyse du trafic (actuel et futur) en y intégrant le réseau secondaire et urbain susceptible d'être affecté par le projet et par une enquête sur l'origine et la destination des véhicules.

L'objectif de résoudre l'étranglement de l'axe RN166 (mise à 2x2 voies du tronçon de la RN166 et création de la nouvelle bretelle Vannes vers Rennes) serait atteint. Les blocages de routes associés et les configurations de tracé en sécurisent l'efficacité. Des protections à mi-voie (ligne continue ou glissière) sur l'entrée depuis la RN24 seraient à envisager.

Mais l'aménagement du barreau nord et des deux carrefours giratoires aboutit, dans un parcours intérieur de ville qu'il va surcharger - même si le mémoire en réponse minimise cet impact - **sur un STOP au croisement de la rue de Ronsoze et du Boulevard Raymond Marcellin**. Ceci impacte toutes les personnes de Ploërmel (au sens large) rejoignant la voie rapide vers Rennes (RN 24) dans des créneaux horaires chargés.



Par ailleurs, la sortie unique depuis Rennes vers Ploërmel se fera par "Ploërmel Est" ce qui modifiera le trafic sur les axes correspondants (par les boulevards Raymond Marcellin et Yves Carof et accessoirement les rue Saint Denis et avenue Georges Pompidou).

En synthèse, l'évaluation des impacts sur les axes périphériques traversant des zones urbaines mérite d'être complétée, tant au niveau circulation, plateau ralentisseur que signalétique.

Cordialement

Jacques Carlier